

# SEPTIEME PARTIE

## BRUXELLES SOUS LE REGIME HOLLANDAIS

1814-1815 à 1830

### ÉVÉNEMENTS DES ANNÉES 1814 ET 1815

**E**N JANVIER 1814, LA CHARPIE ET LE LINGE DE PANSEMENT commencèrent à manquer à Bruxelles, tant les hospices civils avaient dû recueillir de militaires blessés.

Il fallut bientôt ordonner l'évacuation de ces derniers en raison de l'avance des troupes alliées. Les autorités firent également partir les employés des diverses administrations et les élèves du Lycée. Elles firent aussi transporter les archives et les caisses publiques vers Lille.

Le 1<sup>er</sup> février, les dernières troupes de l'arrière-garde française partirent par la porte d'An derlecht, tandis que par la porte opposée — celle de Louvain — pénétraient les cosaques russes, les hussards et les lanciers prussiens, éclaireurs des armées alliées. Les Bruxellois étaient fous de joie. (A ce propos, voici le témoignage d'un contemporain cité par M. Van Kalken : « Les manifestations, si longtemps comprimées, tenaient de la folie. On courait de maison à maison, pour se complimenter; on riait et l'on pleurait en même temps; on s'arrêtait pour s'embrasser; on eût dit que la baguette d'un magicien avait frappé tout le monde de vertige ».) (1)

Le maire de Bruxelles, *Charles d'Ursel*, était cependant resté à son poste, à l'effet d'assurer la protection de ses concitoyens si besoin en était.

Le 18, les généraux commandant les forces alliées — qui, dès le 15, avaient formé une administration provisoire des Pays-Bas, le firent arrêter et, le 25, ils le remplacèrent par le baron *J. Vanderlinden d'Hoogvorst*.

Entre-temps des troupes de toutes armes et de toutes nationalités ne cessaient de passer par la ville. « Il semble, lit-on dans un journal contemporain (2), que nous soyons revenus au temps de Cadmus où les hommes sortaient de la terre tout armés. »

Mais les Bruxellois eurent à intervenir de leurs deniers pour payer l'équipement et l'entretien des dits hommes. Ils durent supporter une part de la contribution de trois millions de francs réclamée de l'ensemble du pays. Ils durent aussi héberger officiers et soldats, ce qui n'alla pas toujours sans inconvénients, parfois fort graves.

Les renseignements suivants, extraits du « Règlement » établi par le major prussien Closter, commandant de la place, nous indiquent le menu que les troupiers étaient en droit d'exiger :

(1) Hist. du Royaume des Pays-Bas, p. 21.

(2) *L'Oracle*, n° du 1<sup>er</sup> avril 1814.

« Chaque soldat doit recevoir : pour son déjeuner une soupe ou un verre de snap (1) et une demi-livre de pain avec du beurre;

Pour le dîner une soupe, du légume, une demi-livre de viande, une livre de pain et un verre de snap.

Pour le souper la même chose que le déjeuner.

Par jour un pot de bière » (2).

Beaucoup, sans doute, exigeaient davantage. A la suite des réclamations continuelles des bourgeois de la ville, l'autorité militaire intervint. Elle rappela sévèrement que le sous-officier ou soldat ne pouvait demander journellement à son hôte, que « une demi-livre de viande, deux livres de pain, trois onces de riz ou autre légume, un quart de litre d'eau-de-vie et une bouteille de bière ». « Tout ce qu'on donne de plus, ajoutaient les instructions, dépend de la bonne volonté des bourgeois. »

Bientôt — l'administration provisoire se mit à recruter des troupes dans le pays. L'avis suivant, publié dans un journal bruxellois, en témoigne :

« Le soussigné invite les braves qui désirent avoir l'honneur de servir dans le corps d'artillerie belge, de se présenter chez lui, rue de Rollebeek, n° 441. Les premiers cent cinquante jouiront de l'avantage d'une prime d'engagement de douze francs.

Bruxelles, le 9 mars 1814.

F. C. d'Amman de Schwanberg.  
Colonel en chef d'artillerie. »

Le 21 mars, la *Légion belge* était placée sous le commandement du comte de Murray, lieutenant-général autrichien.

Le 3 avril, arrivait la nouvelle de la capitulation de Paris. En mai, le *baron de Horst* remettait l'administration générale du pays au *Baron de Vincent*, lieutenant-général au service de l'Autriche, auquel, le 31 juillet suivant, succédait S. A. R. *Monseigneur le Prince-souverain des Provinces-Unies des Pays-Bas, Guillaume d'Orange*.

La veille, ledit prince avait fait son entrée à Bruxelles, entouré d'une escorte de hussards hanovriens.



Fig. 184. Charles-Joseph, duc d'Ursel (1777-1860), maire de la Ville de Bruxelles, de 1808 à 1814. — Cliché de la S. R. A. B., article du Vicomte *Charles Terlinden*, *L'entrée des Alliés à Bruxelles en 1814*, tome 27, année 1913.

(1) genièvre.

(2) *L'Oracle*, 8 février 1814.

Un arrêté du 12 août détermina l'organisation de l'*Administration générale de la Belgique* (quatre départements : Conseil de Cabinet, Conseil privé, Chambre des Comptes et Secrétairerie d'État, qui auraient leur siège à Bruxelles).

La ville allait reprendre son rôle de capitale (1). De nombreuses familles anglaises ne cessaient d'y affluer. A tel point que des compagnies de comédiens anglais vinrent en représentation aux théâtres du Parc et de la Monnaie. Les hôtels garnis et les auberges regorgeaient de clients. Les soupers et les bals, organisés par les États-majors se succédaient à un rythme rapide dans la salle du Concert noble.

*L'Oracle* exultait. : « La physionomie de Bruxelles est tout à fait changée; ce n'est plus un chef-lieu de département où l'on n'apercevait, dans les derniers temps du régime français, que des



Fig. 185. Une patrouille de cosaques russes en 1814. — Gravure conservée au Cabinet des Estampes. — Cliché de la S. R. A. B., art. du Vicomte Ch. Terlinden, L'entrée des Alliés à Bruxelles en 1814.

hommes arrachés à l'agriculture pour en faire des soldats, des pères et des mères éplorés, des gendarmes et des délateurs. Quel contraste.... Bientôt Bruxelles redeviendra la capitale d'un État florissant et libre, où une Cour brillante répandra l'abondance et la prospérité » (2).

Ce vœu allait être exaucé, du moins partiellement, l'année suivante, en vertu de la *décision des puissances d'unir la Belgique et la Hollande* sous le sceptre de Guillaume d'Orange-Nassau.

Il semble que ni les Belges ni les Hollandais n'aient désiré cette réunion (3).

Toutefois, si l'on en croit le journal *L'Oracle*, les Bruxellois manifestèrent une vive allégresse. « Toute la ville a été illuminée spontanément », écrit-il dans son n° du 26 février 1815.

(1) Elle fut administrée par un *Conseil de régence*, élu au scrutin indirect, comprenant 36 membres et un *Collège*, comprenant un bourgmestre et six échevins. — L'Administration municipale comprenait, en outre, un secrétaire, un receveur et un archiviste.

(2) N° du 20 août 1814.

(3) Un contemporain n'a-t-il pas écrit : « Il n'existe dans toute la Hollande qu'un seul individu qui désire la réunion, et cet individu, c'est le prince-souverain. » Cf. *F. Van Kalken*, op. cité, p. 27 et suiv.

Le baron d'Hoogvorst, maire de la ville, se rendit à La Haye pour présenter les félicitations de la municipalité au nouveau souverain du pays.

Le 30 mars 1815, LL. MM. le roi et la reine des Pays-Bas faisaient leur entrée solennelle dans leur capitale du Sud.

Cependant, depuis les premiers jours du même mois de mars, des rumeurs inquiétantes s'étaient mises à circuler : Napoléon, ayant quitté l'île d'Elbe, venait de débarquer sur les côtes de Provence et marchait sur Paris. Tous les jours des courriers traversaient nos rues, se hâtant vers les différentes capitales des pays du Nord. Des réfugiés commençaient à affluer de France. On signalait l'arrivée à Bruxelles de la duchesse douairière d'Orléans, de la comtesse Latour du Pin, de la générale Maison, du général Maison lui-même, du prince de Condé, du général Victor, etc.

La guerre n'allait pas tarder à se rallumer et, une fois de plus, notre pays en serait le théâtre principal. Bientôt les premiers éléments des armées alliées reparurent dans nos rues : hussards hanovriens, fantassins et cavaliers anglais, highlanders écossais (dont la mâle beauté et le « costume à la fois bizarre et élégant » suscita la plus vive curiosité populaire).

Le 5 avril arriva le *duc de Wellington*, l'illustre vainqueur de Vittoria, qui s'en fut loger dans un des hôtels du Parc. Son frère, le marquis de Wellesley, le suivit peu après, ainsi que l'amiral Sydney Smith, le défenseur de Saint-Jean-d'Acre.

Conformément à l'A. R. du 1<sup>er</sup> avril ordonnant la formation d'une *milice nationale*, le maire de Bruxelles convoqua tous les citoyens âgés de 18 à 35 ans à l'hôtel de ville pour leur inscription sur les listes de la milice. Il faisait, en outre, appel aux volontaires, auxquels une prime de cent vingt francs, plus dix francs d'engagement, était promise.

Une *garde bourgeoise urbaine* fut organisée vers le même temps.

Le tirage au sort et l'examen médical des miliciens commencèrent le 27.

A partir du 9 mai, suivant « le cours des postes et courriers » était interrompu sur tous les points du royaume des Pays-Bas avec la France.

Des troupes arrivaient continuellement; les revues et les parades se succédaient sur la place Royale et à l'Allée Verte. Cette dernière promenade publique et le Parc étaient le rendez-vous des élégantes et des innombrables officiers, de toutes nationalités, séjournant momentanément dans la cité.

Le 28 mai, Wellington reçut la visite du maréchal prussien *Blücher*, en l'honneur duquel, le lendemain, une fête brillante fut organisée (1).

Bruxelles, on le voit, était devenu le centre principal du commandement militaire des Alliés.

Le 15 juin, l'armée française franchit la frontière méridionale du pays. Wellington quitta Bruxelles, le lendemain, pour rejoindre les troupes chargées de barrer la route.

Le 17, on apprenait en ville que des combats acharnés se livraient dans le Hainaut. Une foule prodigieuse se porta vers les hauteurs, hors des portes de Namur et de Hal, d'où s'entendait le sourd grondement de l'artillerie.

Les premiers blessés — des Écossais et des Prussiens pour la plupart — furent amenés, de même que quelques groupes de prisonniers français.

En prévision de l'arrivée de nouveaux contingents de blessés, le maire invita la popu-

(1) A propos du genre de vie de la colonie anglaise à Bruxelles en 1815, il est bon de relire les pages que *M. W. Thackeray* y a consacré dans le roman fameux : « La Foire aux Vanités ». trad. fr., Hachette, Paris, 1895, t. I, pp. 325, 329, 336, 343, 350, 376, 379, 382, 387, 388.

lation à déposer à l'hôtel de ville le plus grand nombre possible de matelas, paillasses, traversins, draps de lit et couvertures. Il fit appel à l'esprit de dévouement patriotique de ses concitoyens, prévenant d'ailleurs les gens aisés qu'il se verrait « dans l'obligation de leur envoyer des blessés ou des malades » si on ne répondait pas à son exhortation avec un suffisant empressement.

Les curés des diverses paroisses centralisèrent les dons de vieux linge et de charpie.

Le matin du 19 juin, les cloches sonnantes à toute volée annoncèrent aux habitants l'éclatante victoire remportée à Waterloo (1). La veille au soir, on avait ramené du champ de bataille une troupe de plus de quinze cents prisonniers, ainsi que deux aigles impériales.

Le lendemain passèrent par Bruxelles d'autres contingents de prisonniers, parmi lesquels nombre d'officiers supérieurs, notamment les généraux Cambronne et Mouton, que l'on dirigeait vers l'Angleterre.

La joie de la population était d'autant plus vive que les appréhensions avaient été plus sérieuses.

A l'égard des blessés, les familles bruxelloises donnèrent maints témoignages de cordiale sollicitude. Nombre de maisons privées se transformèrent en hôpitaux bénévoles; tellement que l'inspecteur-général du Service de Santé de l'armée et de la marine des Pays-Bas, invita les particuliers hébergeant des blessés d'en signaler la présence par l'apposition, à la façade de leur immeuble, d'un écriteau portant, en grandes lettres, ces mots : « UN, DEUX, TROIS, etc., BLESSÉS », de manière à faciliter la tâche des chirurgiens militaires itinérants.

Les dames préparaient activement de la charpie et des linges de pansement. Tous les véhicules disponibles partaient, sous escorte de soldats anglais, recueillir les blessés gisant encore sur le champ de bataille ou se traînant le long des routes. Les brasseurs bruxellois, chargés par le maire d'aller porter de l'eau potable à ces malheureux, substituèrent spontanément à l'eau demandée de la savoureuse bière locale.

Lorsque, le 22 juillet, circula la nouvelle que « Buonaparte » était au pouvoir des Anglais, la profonde satisfaction éprouvée par les autorités officielles et par le populaire se manifesta par des feux d'artifice et une illumination générale.

### *L'installation du nouveau régime.*

Après la victoire décisive de Waterloo et la relégation de Napoléon dans l'île Sainte-Hélène, l'organisation du nouveau royaume des Pays-Bas se poursuivit vivement.

Dès le mois de juillet, avait été dressée la liste des notables de l'arrondissement de Bruxelles appelés à émettre leur opinion au sujet de la *Grondwet* (Constitution) hollandaise.

Le dépouillement général de la consultation consécutive s'effectua, le 18 août, dans une des salles de l'hôtel de ville de Bruxelles. Parmi les notables de l'arrondissement bruxellois, trente-sept avaient émis un vote de rejet de la Constitution.

On sait comment « *l'arithmétique hollandaise* » permit de considérer comme approuvée une constitution rejetée par 796 voix contre 527, (2) et qui allait à l'encontre des vœux de l'opinion catholique, prédominante dans le pays.

(1) Les troupes hollando-belges, sous les ordres du fils aîné du roi Guillaume 1<sup>er</sup>, y avaient contribué aux Quatre-Bras et à la ferme de la Haie-Sainte.

(2) P. t. VI, p. 260.

Le règne de Guillaume 1<sup>er</sup> s'ouvrait au milieu d'une atmosphère de méfiance, voire d'hostilité.

L'inauguration officielle du souverain, célébrée le mercredi 21 septembre 1815, ne suscita aucun enthousiasme populaire. Les nobles et les bourgeois francisés assistant à la séance d'ouverture des États Généraux s'étonnèrent d'entendre le discours royal en langue hollandaise. Ce discours, cependant, exaltait le souvenir de la glorieuse époque caroline où les XVII provinces des Pays-Bas, étroitement unies sous un même sceptre, avaient connu le bonheur et la prospérité.

Mais, hélas, entre Belges et Hollandais les différences d'allure, de langue et de religion étaient trop grandes pour qu'une sympathie réciproque pût renaître aussitôt.

### *Bruxelles, une des deux capitales du royaume des Pays-Bas.*

Les Bruxellois auraient, semble-t-il, dû être heureux, au moins confiants dans l'avenir. Leur ville n'avait-elle pas cessé d'être un simple chef-lieu de département? N'était-elle pas redevenue une capitale? N'allait-elle pas partager avec La Haye la faveur de la présence de la Cour?

A la fin de septembre et dans les premiers jours d'octobre le roi n'y avait-il pas accueilli deux des plus puissants monarques de l'Europe, l'empereur Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie et le roi de Prusse, auxquels il s'était plu à montrer le beau parc, le musée et la bibliothèque?

### *La crise économique de 1815 à 1820.*

Mais la masse populaire restait maussade. Elle avait pour cela quelques raisons particulières. La situation économique était loin d'être brillante. La perte du vaste marché français et la concurrence de l'industrie anglaise avaient entraîné la fermeture de nombreuses manufactures et fabriques.

Une proportion notable de la classe ouvrière de Bruxelles et des environs était, de ce fait, réduite au chômage, total ou partiel. La mendicité sévissait une fois de plus avec intensité. Pendant le rigoureux hiver 1814-1815, des souscriptions avaient été ouvertes par quelques associations bruxelloises pour venir en aide aux plus dépourvus. Un chauffoir public avait été organisé à l'hôtel de ville. Le 31 janvier, à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée triomphale des troupes alliées dans la ville, l'administration fit assurer la distribution de vivres et de combustibles.

La fin de la guerre contre Napoléon n'amena aucune amélioration immédiate à cette situation pénible.

Tout d'abord, pendant les dernières semaines de l'année 1815, les bourgeois de Bruxelles connurent le désagrément du « billet de logement militaire ». A partir de novembre, les troupes revenant de France firent étape dans la ville. Prussiens, Brunswickois, Hanovriens et autres, avec leur artillerie et leurs équipages, s'y succédèrent presque sans interruption.

En décembre une « jointe » fut constituée pour s'occuper de tous les moyens propres à décharger les habitants des obligations de logement militaire.

Au cours des années suivantes, la situation des classes pauvres ne fit que s'aggraver : des groupes d'affamés attaquèrent et pillèrent quelques boulangeries.

En 1820, les inondations de la Senne vinrent ajouter de nouvelles misères à toutes celles qui accablaient déjà la population de la ville basse.

Une chanson insérée dans un almanach de l'époque (1) évoque comme suit, sur l'air « V'là c'que c'est qu'd'aller au bois », le Bruxelles de 1820 :

» Je chante, amis, gaillardement,  
La capitale du Brabant;  
Naguère une ville d'empire.

» Tel qui jadis fut important,  
Travaille aux remparts maintenant.

» La ville reçoit à foison,  
Convives dans l'âpre saison,  
Le cercle aux Minimes s'engage;  
Là sont à l'ouvrage  
Enfants de tout âge,  
Hommes, femmes, par régiment :  
V'là le Bruxelles d'à présent. »

On y entend l'écho des misères de ces familles bourgeoises ruinées par les événements, des doléances de ces rentiers dont les arrérages n'étaient plus payés depuis des années et parmi lesquelles plusieurs, pour vivre, cherchaient à gagner quelques « cents » en travaillant à l'aménagement des remparts en promenades publiques (2). Les Minimes dont il est question étaient ces ateliers ouverts dans les locaux de l'ancien couvent de ce nom pour fournir une occupation salariée aux indigents (3).

Heureux d'ailleurs ceux qui trouvaient de l'embauche !

### *Efforts du gouvernement en faveur de la reprise des affaires.*

Le gouvernement cependant ne ménageait pas ses peines en vue d'apporter remède à ce douloureux état de choses. Le roi en personne agissait dans ce sens, intervenant souvent de ses propres deniers, soit pour compléter le paiement des arrérages des rentes, soit pour distribuer des secours aux ouvriers en chômage forcé, soit encore pour soutenir les efforts des industriels énergiques qui essayaient de lutter contre la concurrence étrangère en adoptant les procédés mécaniques qui faisaient le succès de l'industrie anglaise.

Sous son impulsion éclairée fut créée, en 1822, un institut bancaire dénommé « *Société générale pour favoriser l'industrie nationale* », au capital social de cinquante millions de florins, dont trente millions en capitaux et vingt millions en domaines assignés par la Couronne — parmi ces domaines, celui de la forêt de Soignes.

(1) Almanach national pour l'année 1821. A Bruxelles, chez Dupon, J. B., imprimeur-libraire, près du poids de la ville.

(2) En 1819, fut établi le boulevard d'Anvers, entre la rive gauche de la Senne et le canal de Willebroeck. On le planta de tilleuls et de marronniers. — On commença, peu après, le boulevard du Jardin Botanique. On continua ensuite jusqu'à la Porte de Hal.

(3) Cf. supra, p. 227 Ateliers établis sous l'occupation française.

Cet organisme de crédit contribua puissamment à ranimer l'activité économique des provinces méridionales, et la capitale de ces provinces en ressentit rapidement les bienfaisants effets.

Un autre fait y contribuait d'ailleurs vivement. Ce fait, c'était la renaissance de la métropole maritime de l'Escaut. Anvers reprenant vigueur, Bruxelles s'associait aussitôt au mouvement d'importation, d'exportation et de transit que cette renaissance déterminait à travers le pays.

Sur le canal de Willebroeck, le va-et-vient des bateaux chargés de marchandises se multipliait de mois en mois; autour des bassins intérieurs, le trafic s'intensifiait sans cesse. Le quartier environnant allait se transformant rapidement.

Le *Grand Béguinage* était entamé de tout côté par la bâtisse. Le long des rues de Laeken et du Canal les immeubles sortaient de terre, de même

qu'en bordure de deux ou trois voies nouvellement créées à travers les jardins de l'Hospice de l'Infirmerie et des terrains avoisinants : rue Marcq, rue du Grand-Hospice, rue de l'Infirmerie.

Autre signe de la reprise des affaires : on reprenait l'idée, déjà ancienne (1), de relier



Fig. 186. Carte topographique de Bruxelles et de ses environs en 1825.

Cliché de la S. R. A. B.

(1) *supra*, p. 162, 165, 198, 228.

Bruxelles à la Sambre par un canal, de manière à faciliter le transport du « charbon de terre » et des produits manufacturés du Hainaut.

L'établissement de ce canal, dit de Charleroi, devant comporter 52 écluses, fut décrété en 1826 et, le 5 avril de l'année suivante, les travaux de creusement étaient entamés.

D'importantes conséquences allaient s'ensuivre pour Bruxelles, mais seulement après la révolution de 1830 (1).

La santé économique des anciennes provinces belgiques s'affirmait d'une manière incontestable, et Bruxelles s'en ressentait favorablement ainsi que les villages limitrophes. Dans la ville se multipliaient, à côté des industries d'articles de luxe, déjà ranimées, des fabriques de cotonnades; dans les villages de l'ancienne cuve, plus spécialement à Anderlecht-Cureghem, à Molenbeek-Saint-Jean, à Koekelberg et dans la partie du territoire de Laeken proche du canal de Willebroeck, s'ouvraient des tissages, des imprimeries d'indiennes, des fabriques de soude, de savon noir, des ateliers cartographiques (les célèbres établissements Vandermaelen).

La tendance à l'implantation des entreprises industrielles en dehors du territoire urbain — soumis à l'octroi —, déjà manifeste dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'affirmait avec une force accrue, annonçant la formation prochaine des *faubourgs ouvriers*.

Pour stimuler l'esprit d'entreprise, le gouvernement organisa des *expositions industrielles*. Dans le dessein de fournir à celles-ci un cadre convenable, il fit, en 1825, construire de vastes bâtiments à l'emplacement du Jardin botanique, à côté de l'ancien Palais de Charles de Lorraine (place du Musée actuelle) (2).

Un nouveau *Jardin botanique* fut créé l'année suivante — par la Société royale d'Horticulture — hors de la porte de Schaerbeek, en contrebas du boulevard récemment ouvert à la circulation et dénommé Botanique depuis lors. En même temps on prolongeait la rue Royale au-delà de la dite porte (rue Royale extérieure).

Tout cela ne témoignait-il pas d'une prospérité grandissante et d'une large confiance dans l'avenir?

Ce n'étaient d'ailleurs pas les seuls travaux de construction et d'aménagement urbain. Déjà nous avons signalé l'activité de la bâtisse dans la ville basse, à proximité des bassins de batelage. Simultanément s'ouvraient de nombreux *chantiers dans les parties hautes de la ville*.

A l'aide de fonds recueillis par souscription nationale, on élevait, près du Parc, un beau *palais* de style néo-classique pour y loger dignement le prince d'Orange, héritier de la couronne — qui faisait de la capitale du Sud sa résidence favorite (3).

D'autre part, nombre de familles de la haute société bruxelloise se faisaient bâtir de spacieux *hôtels* du côté intérieur des *boulevards de ceinture*, d'où se découvraient les charmants paysages agrestes de Schaerbeek, de Saint-Josse-ten-Noode, d'Ixelles, d'Etterbeek et de Saint-Gilles, (boulevards aujourd'hui dénommés du Jardin Botanique, Bisschoffsheim, du Régent, de Waterloo). La place circulaire dite des Barricades (4), établie en face de l'*Observatoire* — en construction depuis 1826 — s'entourait de ces maisons aux façades monotones que nous connaissons encore aujourd'hui.

En 1819, le quartier de la Monnaie se transforma sensiblement, du fait de la démolition et

(1) *Infra*.

(2) Depuis 1839 la Bibliothèque Royale s'y est installée.

(3) C'est l'actuel Palais des Académies.

(4) Autrefois dite place du Boulevard.

de la reconstruction des bâtiments de l'ancien Hôtel de la Monnaie, de l'établissement d'une grande place devant le nouveau Théâtre de la Monnaie érigé sur l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicains (1).

On le voit, le « bâtiment allait » ! Cependant, en dépit de la formule — postérieure — selon laquelle « quand le bâtiment va tout va », tout n'allait pas pour le mieux, du moins pour les familles ouvrières.



Fig. 187. Le Jardin Botanique vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Dessin de Canelle.

Cliché prêté par le *Folklore brabançon*.

*La situation de la classe ouvrière reste déplorable.*

Les salaires demeuraient très bas alors que ne cessaient d'augmenter et les loyers et le coût des denrées de première nécessité.

Les *impôts* sur l'abattage et la mouture, particulièrement impopulaires, grevaient lour-

(1) En 1827, fut aussi bâtie une nouvelle Bourse, attenante à l'Hôtel de la Monnaie (angle de la place de la Monnaie et de la rue de l'Evêque).

dement le prix de la viande et du pain, c'est-à-dire des denrées constituant, avec les pommes de terre, la base de l'alimentation populaire.

Or nul moyen légal ne s'offrait aux ouvriers pour obtenir une hausse de leurs *rémunérations*. Grèves et coalitions étaient interdites, comme au temps de l'Empire, et des sanctions sévères étaient prévues contre les infracteurs.

La résignation, telle était la seule attitude possible pour les petites gens.

Parfois cependant, la colère leur montant à la tête, les ouvriers de fabrique s'attroupaient



Fig. 188. Le Palais du Prince d'Orange (actuellement Palais des Académies, place des Palais).

Cliché J. Hersleven.

tumultueusement devant quelque boulangerie et la pillaient. D'autres fois leur mécontentement s'exprimait seulement par des placards séditieux.

Contre les *machines*, dont l'usage dans certaines industries se multipliait, couvaient en leur cœur des sentiments de haine et de désespoir. N'étaient-ce pas ces diabliques de machines qui les réduisaient au chômage en permettant aux patrons de remplacer les hommes par des femmes ou des enfants !

N'était-ce pas la faim, née de toutes ces misères, qui avait poussé au vol ce Kumps et cette Joséphine Genty que l'on vit exposés au carcan de la place du Grand-Sablon le 1<sup>er</sup> juin 1826 ?

Dans les *taudis* infects et nauséabonds des impasses et des ruelles où elle s'entassait, la plèbe ouvrière menait une existence dépourvue de joie. Régulièrement décimée par les *maladies*, surtout par les épidémies de typhus et de choléra, elle se reconstituait néanmoins,

et par une natalité abondante et par l'afflux des immigrants originaires des campagnes environnantes.

*Accroissement important du chiffre de la population.*

Aussi le chiffre de la population urbaine s'était-il grossi de plusieurs milliers d'unités. On estime que, de 1812 à 1830, il était passé de 75.000 à 100.000 environ, soit une augmentation de 25 % en l'espace de seize ans; accroissement énorme qui explique comment, en dépit de la grande expansion de la vie économique dans la capitale, beaucoup de citoyens vivaient dans des conditions vraiment déplorables.

*Les signes précurseurs de la révolution contre le gouvernement hollandais.*

Le gouvernement de Guillaume 1<sup>er</sup> allait, par ailleurs, indisposer la bourgeoisie.

La préférence accordée aux Hollandais dans toutes les branches de l'administration publique, les poursuites judiciaires contre les journaux et les journalistes, l'irresponsabilité ministérielle, la décennalité du budget de l'État, les mesures relatives à l'emploi de la langue néerlandaise, la tendance monopolisatrice dans le domaine de l'enseignement, la politique autoritaire en matière religieuse, le fait de l'injuste partage de la dette publique entre les provinces du Nord et celles du Sud, tout concourait à fortifier la méfiance instinctive des Belges à l'égard d'un gouvernement sans souplesse et d'un peuple guindé qu'ils ne parvenaient pas à aimer.

Tout concourait à stimuler le développement d'une opposition où les forces néo-libérales viendraient tout naturellement se joindre à celles des catholiques, comme au temps de la lutte contre Joseph II.

Les jeunes gens de *la bourgeoisie libérale* — avocats, journalistes, hommes de lettres —, enthousiasmés par les grands libéraux français — Benjamin Constant, Royer-Collard et d'autres —, s'insurgeaient contre les principes du despotisme administratif. S'inspirant de la « Proclamation des Droits de l'Homme et du Citoyen », ils entreprirent, dans leurs journaux, une vive campagne en faveur de la liberté dans tous les domaines, y compris celui de l'enseignement.

Par le fait, ils se rapprochaient des *catholiques*, lesquels, dès l'avènement de Guillaume 1<sup>er</sup>, n'avaient pas cessé de réclamer le respect des libertés de l'enseignement et des cultes.

Louis De Potter, Ducpétiaux, Levae, Jottrand, Charles de Brouckère, Sylvain Van de Weyer (de Louvain), Paul Devaux (de Bruges), et J. B. Nothomb (du Luxembourg), principaux porte-parole, à Bruxelles, de la jeune opinion libérale, renonçant ainsi à l'attitude anticléricale de leurs prédécesseurs, rendaient possible une action commune avec l'élément progressif du parti catholique.

Celui-ci évoluait d'ailleurs, dans le même temps, vers une franche acceptation des principales libertés « modernes » lancées dans le monde par la révolution française de 1789. Sous l'influence des doctrines de Lamennais — dont le « Manifeste » connu à Bruxelles quatre éditions en l'espace d'une seule année —, les jeunes-catholiques réclamaient, avec les libéraux, une entière liberté de la presse.

Les points de vue politiques s'étaient donc rapprochés jusqu'à coïncider presque complètement. Dès 1828, l'« *Union des oppositions* » — libérale et catholique — pour le redressement des griefs des Belges était scellée.

L'idéal commun était la monarchie parlementaire avec responsabilité ministérielle. Se plaçant sur le terrain de la Constitution, l'Union dirigea ses attaques non contre la personne du roi, mais contre les ministres du roi, en particulier contre Van Maanen, ministre de la Justice.

Ces attaques étaient surtout portées par les journaux, notamment par *Le Belge* (1).

L'idée d'un *pétitionnement* en masse fut accueillie avec enthousiasme. En quelques semaines, quarante mille signatures furent recueillies.

L'arrestation de *Louis de Potter* et sa condamnation à dix-huit mois de prison et à mille florins d'amende par la Cour d'Appel de Bruxelles, loin d'intimider l'opposition l'excita davantage. L'ardent journaliste devint le symbole vivant de la volonté nationale.

Quelques concessions accordées par le roi — parmi lesquelles la suppression des impôts sur la mouture et l'abattage (2) — furent incapables de calmer l'opinion, au contraire. En novembre 1829, on enregistrerait trois cent soixante mille pétitionnaires!

Cette fois, le roi prit une attitude menaçante. Aussitôt, les opposants dirigèrent le principal de leurs efforts contre la Couronne elle-même. Strictement anti-ministérielle jusqu'alors, l'opposition se fit anti-monarchique.

L'excitation des esprits s'accrut, surtout lorsque de nouveaux procès de presse, furent intentés à des journalistes belges, les libéraux de Potter et Tielemans et les catholiques Bartels et de Nève.

Les signes précurseurs d'une agitation nettement révolutionnaire se multipliaient.

## QUELQUES TRAITS DE LA VIE BRUXELLOISE AU TEMPS DU RÉGIME HOLLANDAIS

Avant de passer au récit des événements politiques qui allaient provoquer la rupture définitive entre les provinces du Nord et du Sud, esquissons quelques traits de la vie bruxelloise sous le régime hollandais.

### *La religion catholique et les festivités populaires.*

Si une fraction importante de la bourgeoisie bruxelloise était d'opinion libérale, en revanche la grande majorité des gens du peuple demeurait profondément attachée aux conceptions chrétiennes traditionnelles.

Les églises n'étaient guère moins fréquentées que sous le régime autrichien; les pèlerinages conservaient la vogue d'autrefois. Lorsqu'en 1820, on célébra le jubilé demi-séculaire du Saint Sacrement du Miracle, l'affluence des fidèles fut considérable, comme au temps passé.

Tenant compte de la foi du populaire — et de son goût des cavalcades et festivités —, la Régence de la ville dressa, à cette dernière occasion, un copieux programme de distractions et amusements pour les citadins et pour les étrangers attirés par l'événement. Nous en reproduisons le texte ci-après : (d'après L. Hymans, *Bruxelles à travers les âges*, t. I, p. 446).

(1) publié à Bruxelles, à partir de 1826.

(2) Dans la Capitale, la Régence continua à prélever ces impôts.

« Programme des fêtes qui auront lieu depuis le 16 jusqu'au 30 juillet 1820, à l'occasion du grand Jubilé.

Régence de la Ville de Bruxelles.

Le Bourgmestre et les échevins de la ville de Bruxelles.

Voulant satisfaire au désir généralement manifesté par les habitants de cette ville et se conformer à un antique usage, en ajoutant quelques fêtes communales à celles, tant publiques que particulières, que ces mêmes habitants se proposent de donner à l'occasion du jubilé semi-séculaire qui sera célébré en cette ville, du 16 au 20 juillet prochain.

Prenant en considération que, parmi les fêtes communales que les anciens magistrats avaient coutume de donner en ces sortes d'occasions, celles qui ont causé le plus de satisfaction et auxquelles la plus grande majorité des habitants a pu prendre part, consistaient :

Dans la grande cavalcade ou marche triomphale des chars;

Dans le tirage d'un oiseau d'artifice, avec prix;

Dans un beau feu d'artifice;

Dans divers jeux avec prix, sur le canal;

Dans l'illumination et le décor des places, rues et édifices publics, et des propriétés particulières; —

Voulant assurer la jouissance de ces diverses fêtes, prix et divertissements aux habitants de cette ville, qui ne cessent de donner des preuves de l'excellent esprit dont ils sont animés.

Vu la résolution du conseil de régence, en date du 9 juin courant, n<sup>o</sup> 327, ont résolu :

ART. 1<sup>er</sup>. — A l'occasion du Jubilé semi-séculaire qui sera célébré en cette ville, du 16 au 30 juillet prochain, les fêtes communales suivantes auront lieu aux époques ci-après déterminées, afin de les coordonner avec plusieurs de celles particulières que les habitants se proposent de donner à la même occasion et conformément au programme général qui en sera publié, le tout, sauf les modifications qui pourraient être nécessitées par des jours pluvieux ou d'autres obstacles imprévus.

A. — Les trois dimanches, 16, 23 et 30 juillet, il y aura illumination générale de toute la ville; en conséquence, les habitants sont invités à illuminer les façades de leurs maisons respectives avec tout l'éclat possible, à 10 heures du soir.

B. — Le mercredi 19, mardi 25 et vendredi 28, il y aura grande cavalcade et marche triomphale des chars, qui sortira à 3 heures après-midi, et parcourra la ville jusqu'à 7 heures du soir. Cette cavalcade sera composée comme il suit : un quadrille de cavaliers, en avant; — trompettes et timbales; — les sept géants; — une dame à cheval, représentant la ville de Bruxelles; — deux cygnes portant l'Amour et l'Hymen; — le char de l'Air, attelé de six chevaux; — avant et après, des personnages analogues au char; — deux crocodiles, portant un Africain et un Egyptien; — Le char de la Terre, attelé de six chevaux; — avant et après, des personnages analogues au char; — deux Dauphins portant des Naïades; — le char de l'Eau, attelé de six chevaux; avant et après, des personnages analogues au char; — l'aigle et le tigre; — un char de musique, attelé de six chevaux; — deux lions; — le char du Feu, attelé de six chevaux; — avant et après, des personnages analogues au char; — deux sirènes; — le char des Arts, attelé de six chevaux; — avant et après, des personnages analogues au char; — cavaliers fermant la marche. (Suit l'itinéraire de la cavalcade).

C. — A l'occasion de la rentrée en ville, les jeudi 20 et mercredi 26 juillet au soir, des barques de musiques des sociétés particulières de la Grande-Harmonie et de la Loge-Olym-pique, l'Allée Verte restera ouverte jusqu'à minuit, et sera éclairée pour l'agrément des per-

sonnes qui voudront s'y rendre pour entendre les harmonies placées à bord de ces barques.

D. — Le vendredi 21 juillet, il sera tiré, à dix heures du soir, un oiseau d'artifice, sur la Grand'Place. Le prix qui sera accordé au vainqueur consistera en une cafetière d'argent. Les personnes qui désirent participer à ce tirage doivent se faire inscrire les 14 et 15 juillet, à l'hôtel de ville, de dix heures du matin à midi.

E. — Lundi 24 juillet il y aura, à 4 heures après-midi, trois jeux sur le canal, savoir : 1<sup>o</sup>) Le jeu de la toison; — 2<sup>o</sup>) Le jeu des œufs; — 3<sup>o</sup>) Le jeu du tirage de l'anguille. Les prix à décerner aux trois vainqueurs seront : 1<sup>o</sup>) six couverts en argent; 2<sup>o</sup>) une théière en argent; 3<sup>o</sup>) une coupe en argent. Les personnes qui veulent concourir à ces jeux doivent se faire inscrire, les 18 et 19 juillet, à l'hôtel de ville, de 10 heures du matin à midi.

F. — Le jeudi 27 juillet, il sera tiré, à dix heures du soir, sur la nouvelle place du Boulevard, entre les portes de Schaerbeek et de Louvain, un grand feu d'artifice, consistant en huit représentations, parmi lesquelles un temple en feux de couleurs, de 30 pieds de hauteur, entouré de 16 palmiers en feux chinois, surmontés d'une flamme de Bengale; au milieu du temple, une fontaine en feux chinois : une girande, composée de 1.800 fusées, s'élèvera du faite du temple et formera un rideau de feu de 400 pieds de hauteur sur 300 de largeur.

Le feu d'artifice sera terminé par un grand bruit de guerre, batterie à tourbillons, serpenteaux, étoiles, qui formeront une grande salve d'artillerie, etc. etc.

G. — Pendant toute la quinzaine, si le temps le permet, il y aura tous les midis et tous les soirs une musique d'harmonie dans le Parc.

H. — Il y aura aussi pendant toute la quinzaine un obélisque sur la Place Royale, qui sera illuminé tous les soirs par le gaz.

ART. 2. — Les habitants de cette ville, devant les maisons desquels les processions et cavalcades doivent passer à l'occasion de cette solennité, ont été invités à s'entendre entre eux et avec MM. les Commissaires à ce désignés par la Régence, pour orner les façades de leurs maisons.

ART. 3. — Pendant la quinzaine du Jubilé, la cloche de retraite ne sera point sonnée, les cafés et autres établissements publics pourront rester ouverts pendant toute la nuit.

Fait en séance du collège, à l'hôtel de ville, le 27 juin 1820. C. Vanderfosse, P. Culen, secrétaire.»

Outre les divertissements énumérés ci-dessus, la quinzaine du Jubilé comprit encore ce qui suit :

Grand tir à l'arc, *au Chien Vert* (près du canal), par la Société Saint-Sébastien;

Grand bal, illumination et feu d'artifice, *au Waux-Hall* (Parc de Bruxelles) ;

Grand bal, illumination et feu d'artifice, *au Jardin Saint-Georges* (rue des Alexiens);  
les 16 et 23 juillet;

Grand tir à l'arc *au Chien Vert*, par la Société de la Constance;

Fête, harmonie, grand bal et illumination *au Chien Vert*, par la Société de la Fidélité;

Ascension d'un ballon *au Jardin Saint-Georges*,

Grande fête, harmonie et bal *au Chien Vert*, par la Société de la Fidélité; etc.

Pour les badauds il n'y avait que l'embarras du choix.

Autre trait témoignant de la vigueur de la foi catholique à Bruxelles : une société se constitua en vue d'assurer la diffusion la plus large de la littérature religieuse de manière

à neutraliser l'influence du protestantisme hollandais (1). D'autre part, notons que certaines familles de la haute bourgeoisie et de la noblesse bruxelloises prirent l'habitude d'envoyer leurs fils dans des établissements français, notamment au collège des Jésuites de Saint-Acheul, près d'Amiens.

### *La résistance à la politique linguistique du roi Guillaume :*

Ce faisant, ces familles bruxelloises visaient d'ailleurs, outre la préservation des sentiments catholiques de leurs enfants, une plus parfaite acquisition de la langue française.

Nobles et bourgeois, en effet, résistaient énergiquement à la politique linguistique inaugurée dès 1819 par Guillaume 1<sup>er</sup> (2). On sait que cette politique tendait à enlever à la langue française, dans les provinces flamandes, la situation de langue officielle qu'elle y occupait depuis la conquête française. A partir de l'année 1823, le néerlandais devait y être employé exclusivement, dans les administrations publiques et dans les tribunaux.

Un exemple illustrera la résistance des hautes classes de la société belge à la hollandisation linguistique. Le comte de Mercy-Argenteau, chambellan du Roi, fut un jour interpellé comme suit par le souverain : « Est-il vrai, M. d'Argenteau, que vous fassiez élever tous vos enfants en France? — Très vrai, Sire, répondit le comte, et je compte envoyer incessamment le dernier à Paris. — Vous trouvez donc l'éducation de ce pays bien mauvaise? Il est heureux que tout le monde n'en juge pas ainsi. Il me semble cependant que ce ne serait ni à vous, ni à ceux qui sont placés dans une situation comme la vôtre, à donner un semblable exemple. Si j'usais de mon pouvoir, et peut-être serait-il de mon devoir de le faire, je serais fondé à m'y opposer. — Mais, dans ce cas, Sire, ce serait aussi un droit que personne ne pourrait me contester que celui de me séparer d'un pays où pareille contrainte me serait imposée. — Vous en avez toute liberté, Monsieur, répliqua brusquement le Roi, en lui tournant le dos. »

Trois jours plus tard M. d'Argenteau renvoyait au Roi ses insignes de chambellan (3).

Le prestige de la langue française était d'ailleurs soutenu, à Bruxelles, par la présence d'une colonie de réfugiés anciens conventionnels et bonapartistes — proscrits de la Restauration — au nombre desquels le plus illustre peintre du temps, Louis David (4).

Des comédiens français venaient d'ailleurs fréquemment en représentation.

(1) Elle fut dissoute par ordre du Gouvernement, en 1823.

(2) Dès 1815, la question linguistique était déjà examinée dans la presse bruxelloise. Le journal *L'Oracle* y consacrait une série d'articles dus à la plume de l'avocat Tarte. Dans l'un d'eux était signalé l'ouvrage d'un nommé Barafin, publié sous le titre suivant : « Sur la langue nationale, ou dissertation sur ces questions : Les idiomes hollandais et flamand forment-ils la même langue? Avons-nous une langue nationale proprement dite? » Cet auteur s'attachait à prouver que la langue française était, « de temps immémorial, en usage dans la partie administrative et judiciaire en Belgique. »

(3) Cité par *Colenbrander*, *De Belgische Omwenteling*, 1905, p. 141.

(4) Parmi les plus connus des réfugiés français, citons le comte Merlin (de Douai), le général comte Exelmans, Garnier (de Saintes), Cambacérés, Chazal, Ramel, Mailhe, Prieur (de la Marne). Les deux derniers nommés se firent inscrire, dès leur arrivée, au tableau des avocats près la Cour supérieure de justice séant à Bruxelles. (Cf. *Paul Duvivier*, *L'exil du comte Merlin dans les Pays-Bas (1815-1830)* d'après des documents inédits, éd. Godenne, Malines, 1911. L'auteur cite, p. 82, un extrait d'un témoignage contemporain qui ne manque pas de piquant :

— « La ville que j'habite est, depuis quinze ans (c'est-à-dire depuis 1815), le rendez-vous des célébrités proscrites de tous les coins du globe. Pendant quinze ans, *grande mortalis aevi spatium*, dirait Tacite, Bruxelles a servi de refuge, de champ d'asile universel. A chaque instant, dans les promenades, au spectacle, dans les églises, on couvoyait une illustration. Le Parc était semé de colosses politiques, et, si les grands débris se consolent entre eux, jamais cité

Tout cela explique l'échec des efforts que l'administration hollandaise entreprit en faveur de la propagation de la culture néerlandaise dans la capitale du Sud.

Ni la *Société Concordia*, ni la section bruxelloise de la puissante association hollandaise *Tot nut van 't Algemeen*, ni la *Maatschappij voor Vaderlandsche letterkunde voor ambtenaren en 's lands bedienden* ne parvinrent à susciter le concours actif des Bruxellois. Parmi ceux-ci les catholiques se montraient le plus farouchement réfractaires.

Cependant la masse de la population, — ouvriers des quartiers pauvres, petites boutiques du « bas de la ville » et paysans des villages entourant la capitale, — restait fidèle au patois flamand. De sorte que dans les journaux publiés en langue française, tel *Le Belge*, bien des annonces étaient publiées en néerlandais.

### *Vie intellectuelle et artistique.*

Dans le domaine de l'enseignement, des sciences, des lettres et des arts, le gouvernement de Guillaume 1<sup>er</sup> déploya des efforts aussi remarquables que dans celui des affaires économiques.

*L'enseignement populaire* fut l'objet de la sollicitude constante du roi. Des écoles modèles (dites royales) furent ouvertes, sous la direction d'instituteurs dûment préparés à leur mission pédagogique par des écoles normales.

Une « *société pour l'enseignement mutuel* » fut mise sur pied à Bruxelles. Une association d'instituteurs fut formée qui se proposait pour but « l'amélioration de l'instruction primaire. » Elle se réunissait tous les quinze jours dans les locaux de la ci-devant Cour, sous la présidence de Sluys.

Quant aux *études moyennes et supérieures*, elles furent réorganisées par règlement du 25 septembre 1816. L'enseignement moyen était représenté par un *athénée royal* (1) (substitué au Lycée du régime français) et par des *collèges libres* soumis à l'inspection des fonctionnaires de l'État.

Il n'y eut pas d'Université à Bruxelles. Les jeunes Bruxellois, pour entreprendre des études supérieures, étaient donc obligés d'aller s'installer à Louvain, à Liège, à Gand, dans l'une des trois universités hollandaises, ou à l'étranger.

ne fut plus féconde en consolations. Les minorités révolutionnaires d'Amérique, d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Piémont, y avaient leurs représentants; et la France, qui, pendant trente ans, fatigua l'hospitalité de toute l'Europe, n'avait eu garde de manquer à ce congrès de puissances déchues. . . . .

Tout les attirait (les Français) et les fixait à Bruxelles : la communauté de langue, de mœurs, d'habitudes, la beauté de la ville, le paysage si varié qui l'environne, les principes hospitaliers des habitants et du monarque. Si les Belges ont eu, en effet, contre le gouvernement néerlandais, d'assez justes griefs pour devoir bannir les Nassau à perpétuité, les étrangers, et, surtout, les victimes de la réaction de 1815, ne pouvaient que louer et bénir. Les vieux débris de la Montagne et la rédaction du *Nain Jaune* trouvèrent auprès du roi Guillaume une protection aussi décidée, une hospitalité aussi amicale que les exilés de Gand. . . . .

Que d'anecdotes curieuses, que de faits inaperçus, que d'observations neuves sur la Révolution française ne recueillait-on pas auprès des vieux conventionnels, des Chazal, des Ramel, des Merlin, des Mailhe, des Berlier, des Barère, et de tant d'autres moins connus? »

(A. Baron, *Mosaïque belge*, mélanges historiques et littéraires, Les exilés à Bruxelles, août 1830. — Bruxelles, Société belge de librairie, 1837).

(1) Rue de Namur, dans les locaux de l'ancienne abbaye de Coudenberg, autrefois occupés par le Lycée napoléonien. — *Supra*, p. 232.

Dès 1816, le Gouvernement avait reconstitué, à Bruxelles, l'*Académie des Sciences et des Belles-Lettres*. Si cette institution scientifique ne contribua que très médiocrement au rapprochement intellectuel entre les élites belge et hollandaise, cela tint uniquement à ces causes d'ordre psychologique qui, dès l'abord, empêchèrent l'éclosion d'une sympathie réciproque entre les peuples réunis par la seule volonté des diplomates étrangers.

Une *Bibliothèque publique*, des *Cabinets de physique* et un *Musée d'Histoire Naturelle* occupaient les salles du palais de l'ancienne Cour (l'actuelle place du Musée).

Une Commission fut chargée de la publication des ouvrages des anciens historiens et annalistes belges (*scriptores rerum belgicarum*).

En faveur des *Beaux-Arts* existaient les institutions et associations suivantes :

- une *Académie royale de peinture, sculpture et architecture*, dont le corps professoral compta Odevaere, peintre de S. M. le roi, Paelinckx, peintre de S. M. la reine, et le sculpteur Godecharle;
- une *Ecole royale de gravure*, installée au ci-devant couvent des Lorraines, rue de Rollebeek.
- une *Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts*, dont le siège était au Musée;
- une *Ecole de chant*, installée au Palais de l'ancienne Cour, pour former la jeunesse se destinant au théâtre;
- enfin, une *Société de Littérature*.

A chacun de leurs séjours à Bruxelles, les souverains et les princes honoraient d'une visite l'atelier des peintres en vogue. Odevaere, Paelinckx, Navez et Stapleaux, jouissaient alors d'une grande réputation. Tous quatre avaient bénéficié de l'enseignement du glorieux réfugié français Louis David.

Lorsque cet artiste s'éteignit à Bruxelles, à l'âge de 77 ans, Odevaere publia dans *Le Belge* (1) un article rendant au disparu un déférent hommage, dont l'extrait ci-dessous permettra d'apprécier le ton :

« Les arts viennent de faire une perte irréparable ! David a terminé sa carrière ! le trône de la peinture est vacant !

« La Belgique hospitalière s'honora en accueillant ce grand homme.... »

Dans le même journal parut, peu après (2), sous la signature de Prudent V. D., un poème nécrologique commençant ainsi :

« O terre hospitalière, ô Belgique chérie

Qui joins l'amour des arts à l'amour des vertus,

Tu l'as vu succomber, les yeux vers sa patrie :

Hélas, David n'est plus. »

L'homme avait disparu mais son influence néanmoins subsista. Elle se manifesta notamment dans l'œuvre de l'excellent portraitiste Navez (qui devint Directeur de l'Académie des Beaux-Arts de la Capitale).

De ce qui précède, il est permis de conclure que le gouvernement de Guillaume 1<sup>er</sup>,

(1) N° du 1-1-1826.

(2) N° du 4-1-1826.

animé des meilleures intentions, entreprit de sérieux efforts en vue d'élever le niveau culturel, dans nos provinces, en général, et dans la capitale, en particulier.

Et il est permis d'ajouter que ces efforts ne laissèrent pas de porter quelques fruits.

*Bruxelles, philhellène.*

L'amour de la liberté qui gonflait le cœur des jeunes gens bruxellois, libéraux et catholiques, trouva une excellente occasion de se manifester par un noble geste de solidarité en faveur des Grecs révoltés contre la tyrannie turque.

Un comité philhellénique se constitua, qui recueillit des souscriptions et, en mai 1826, organisa un concert au profit des insurgés. Ce concert eut lieu au Manège. Le prix des places était fixé à trois et à six florins. Une grande affluence avait été prévue puisque de minutieuses mesures de police furent prises pour régler l'arrivée et le départ des voitures.

L'industriel Vandermaelen participa généreusement aux souscriptions en cédant au Comité le produit brut de la vente des cartes géographiques de la Grèce imprimées dans ses ateliers.

*Quelques nouveautés à Bruxelles sous le gouvernement hollandais.*

Parmi les faits qui, pour un temps plus ou moins bref, retinrent l'attention de la population bruxelloise sous le règne du roi Guillaume, il convient de citer l'apparition de l'éclairage au gaz.

Bruxelles est la première ville du continent qui fut dotée de ce nouveau mode d'éclairage. (1<sup>er</sup> Août 1819) (1) L'usine à gaz se trouvait rue St-Roch, près de la Senne (à l'angle que cette rue forme aujourd'hui avec le boulevard Émile Jacqmain).

(1) Ville de Bruxelles, R. A. 1839, p. 186.

LES  
**BRUXELLOISES**



**ENTREPRISE**  
*De Ph. Buisson & Comp.*  
A PARIS PLACE DE LA BOURSE N°5  
A BRUXELLES RUE DE LA MONTAGNE

**MESSAGERIES ROYALES**  
Service direct  
DE  
**PARIS**  
**BRUXELLES**  
**GAND**  
**AMSTERDAM**

POUR NAMUR, LIÈGE, VERVIERS, UTRECHT,  
TOUTE LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE  
PAR S. QUENTIN, CAMBRAI, VALENCIENNES, LILLE.

Correspondance du bateau à vapeur d'AMSTERDAM  
A  
**HAMBOURG**

*Les principaux Bureaux sont:*

<p>A Compiègne <i>Sur la Seine</i> Noyon <i>Sur la Seine</i> S. Quentin <i>Sur la Seine</i> Cambrai <i>Sur la Meuse</i> Valenciennes <i>Sur la Meuse</i> Mons <i>Sur la Meuse</i> Dunay <i>Sur la Seine</i> Lille <i>Sur la Seine</i> Courtrai <i>Sur la Meuse</i> Gand <i>Sur la Meuse</i> Bruges <i>Sur la Meuse</i> Ostende <i>Sur la Meuse</i></p>	<p>Anvers <i>Sur la Meuse</i> Breda <i>Sur la Meuse</i> Rotterdam <i>Sur la Meuse</i> La Haye <i>Sur la Meuse</i> Amsterdam <i>Sur la Meuse</i> Namur <i>Sur la Meuse</i> Luxembourg <i>Sur la Meuse</i> Liège <i>Sur la Meuse</i> Verviers <i>Sur la Meuse</i> Boisleduc <i>Sur la Meuse</i> Utrecht <i>Sur la Meuse</i> Hambourg <i>Sur la Meuse</i></p>
--	--

*Le service sera en activité le 20 Mars 1827.*

Fig. 189. Affiche des Messageries Royales « Les Bruxelloises » en 1827.

Cliché prêté par le T. C. B.

L'illumination au gaz fut un sujet émerveillement. Les familles sortaient, le soir, pour juger de l'effet. Elles se rassemblaient particulièrement nombreuses dans les rues de la Madeleine et de la Montagne de la Cour, c'est-à-dire dans les artères principales du commerce de luxe.

On pourra se figurer l'impression très vive provoquée par le nouveau mode d'éclairage en lisant le texte hyperbolique ci-dessous (1) datant de 1840 : « Cette traînée de lumière qui s'étend de la place Royale aux rives de la Senne, c'est la grande artère de la cité, c'est la voie lactée de son firmament, c'est la rue de la Madeleine prolongée à l'Orient par la Montagne de la Cour et à l'Occident par le Marché aux Herbes. Là sont Paris et Londres en miniature.... Le soir, quand le gaz illumine les rues et les magasins, toute cette partie de Bruxelles prend l'aspect d'un de ces palais enchantés de l'Orient, dans lesquels notre jeune imagination s'est souvent égarée avec l'auteur des *Mille et une nuits*.... »

« Le vieux Bruxelles se couchait à 9 heures pour se lever avec le soleil, le nouveau Bruxelles se remue, vit et s'amuse encore à minuit; il a trouvé le gaz si brillant qu'il le préfère au soleil même !.... »

Un autre fait qui ne laissa pas de susciter l'intérêt des ménagères bruxelloises fut l'édification d'un nouveau *marché au poisson*.

L'ancien marché (2) n'était plus qu'un véritable cloaque. Les poissonniers qui s'y trouvaient entassés se plaignaient avec insistance des retards apportés à l'érection de nouveaux bâtiments. En 1826, ils obtinrent satisfaction. Soixante-sept bancs furent alors mis à leur disposition, outre, sur les trottoirs longeant la Senne, l'emplacement nécessaire aux échoppes destinées à la vente du poisson de rivière.

En la même année 1826, une nouvelle *boucherie*, groupant vingt-huit bancs (3) s'ouvrait à proximité du marché au beurre (c'est-à-dire près de l'emplacement de l'actuel Palais de la Bourse).

---

(1) Cité par H., t. I, p. 86, d'après la *Revue de Bruxelles*; juillet 1840.

(2) Créé en 1604, date à laquelle il avait remplacé celui établi au Marché aux Herbes. Il occupait l'emplacement de l'antique « werf » (débarcadère) du rivage de la Senne.

(3) La Vieille Boucherie, située au Marché aux Herbes, fut vendue par l'Administration des Domaines, deux ans plus tard. Elle disparut en 1917.

LOUIS VERNIERS

# BRUXELLES

ESQUISSE HISTORIQUE

PRÉFACE  
DE

**P. BONENFANT**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

BRUXELLES  
MAISON D'ÉDITION A. DE BOECK  
265, RUE ROYALE, 265  
1 9 4 1

# REMERCIEMENTS

J'AI UNE DETTE DE RECONNAISSANCE ENVERS UN GRAND NOMBRE DE personnes dont le concours me fut infiniment précieux pour la réalisation de l'entreprise dont voici le modeste résultat. Je désire le proclamer dès l'abord.

Du fond du cœur je dis merci à mes amis Paul BONENFANT, professeur à l'Université de Bruxelles et archiviste de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles, et Eugène COLLIN, chef de division au Service des Archives de la Ville de Bruxelles, dont l'inépuisable bienveillance et la sûre érudition ont grandement facilité mes recherches documentaires dans les dépôts confiés à leur garde.

Je remercie avec la même chaleur mes amis CASTILLE, LAMY et LECLERCQ qui ont bien voulu mettre leurs talents de photographes à mon service, ainsi que MM. GOFFIN, administrateur-trésorier de la Bibliothèque royale de Belgique, LECONTE, conservateur du Musée de l'Armée, LINDEMANS, animateur de la revue *Eigen Schoon en de Brabander*, LODS, du Touring Club de Belgique, MARINUS, chef du Service des Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant, OPDEBEECK, secrétaire de la Radio-Scolaire (I. N. R.), PERGAMENTI, archiviste en chef de la Ville de Bruxelles et VIANE, secrétaire de la société Uccle-Centre d'Art, lesquels m'ont gracieusement prêté nombre de clichés, ornements de cet ouvrage.

J'exprime aussi ma vive reconnaissance à Madame LECONTE, bibliothécaire bénévole de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, dont le zèle souriant et la fidèle mémoire de Bruxelloise m'ont procuré maints renseignements utiles. La Commission Administrative de la dite Société d'Archéologie a bien voulu consentir en ma faveur une réduction du taux usuel afférent aux prêts de clichés. Je lui en sais gré.

LOUIS VERNIERS.

## LISTE DES ABREVIATIONS

- B. 1. — Bonenfant, Paul, Les premiers remparts de Bruxelles (Annales de la S.R.A.B., t. XL, 1936).
- B. 2. — id. Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles  
(Annales de la S.R.A.B., 1934).
- B. 3. — id. La création à Bruxelles de la Suprême Charité (in Rapport annuel de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles pour 1928).
- B. 4. — id. Le Problème du paupérisme en Belgique à la fin de l'Ancien Régime.
- B. C. — Bulletin communal de la Ville de Bruxelles.
- D. B. — Dubois, A., Les bourgmestres de Bruxelles depuis 1830 (Bruxelles, 1897).
- D. M. 1. — Des Marez, Guillaume, Guide illustré de Bruxelles, t. I., Monuments civils; t. II., Monuments religieux (éd. T. C. B. 1928).
- D. M. 2. — id. Traité d'architecture dans son application aux monuments de Bruxelles (éd. T. C. B., 1921).
- D. M. 3. — id. Le développement territorial de Bruxelles au Moyen Age (étude de géographie historique urbaine); publié par P. Bonenfant et F. Quicke.
- D. M. 4. — id. L'Origine et le Développement de la Ville de Bruxelles. Le Quartier Isabelle et Terarken (Publication du Comité d'Etudes du Vieux-Bruxelles, 1927).
- D. M. 5. — id. L'organisation du Travail à Bruxelles au XV<sup>e</sup> Siècle (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. LXV, Bruxelles, 1904).
- F. 1. — Favresse, Félicien, L'Avènement du Régime démocratique à Bruxelles pendant le Moyen Age (Mémoires publiés par l'Académie Royale de Belgique, t. XXX, 1932).
- F. 2. — id. La Keure bruxelloise de 1229 (Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, t. XCVIII, année 1934).
- F. 3. — id. Esquisse de l'évolution constitutionnelle de Bruxelles depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1477 (Annales de la S.R.A.B. 1934).
- H. W. — Henne et Wauters, Histoire de Bruxelles (1845, trois volumes).
- P. — Pirenne, Henri, Histoire de Belgique (7 vol.).
- R. A. — Rapport annuel de la Ville de Bruxelles.
- S.R.A.B. — Société Royale d'Archéologie de Bruxelles.
- T. C. B. — Touring Club de Belgique.
- V. 1. — Verniers, Louis, Démographie et Expansion territoriale de l'Agglomération bruxelloise depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Bulletin de la Société d'Etudes géographiques, t. V, mai 1935, pp. 79 à 123).
- V. 2. — id. Les transformations de Bruxelles et l'urbanisation de sa banlieue depuis 1795 (Annales de la S.R.A.B., 1934).
- V. 3. — id. La déconcentration urbaine de la Ville de Bruxelles (Mémoires du 1<sup>er</sup> Congrès de Géographie historique, t. II, pp. 311 et ss.).
- V. 4. — id. Les Impasses de Bruxelles (Le Folklore brabançon, Août-Octobre 1934).
- V. K. — Van Kalken, Frans, Les Commotions populaires en Belgique.
- W. — Wauters, Alphonse, Histoire des Environs de Bruxelles (1850-1857; 3 volumes).